

Des Organismes Sociaux Rhône-Alpes

Bourse du travail - Place Guichard - 69422 Lyon Tél. : 06 25 55 40 02 - courriel. : orgasociaux.rhonealpes@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE DES SYNDICATS DES ORGANISMES SOCIAUX DE RHONE ALPES

12 FEVRIER 2019

BILAN D'ACTIVITE 2018

L'année 2018, dans la continuité de 2017 a été marquée par de nombreuses luttes nationales, contre un gouvernement qui s'attaque entre autres aux droits et à la défense des salariés —loi Rebsamen, loi Elkomri, loi travail XXL-. Les Syndicats CGT des Organismes Sociaux Rhônalpins se sont mobilisés et les taux de grévistes, bien que pour nous moyens, ont été plus importants que dans d'autres régions. Toutefois, « sortir » les salariés de nos organismes reste difficile.

Les ordonnances imposant le Comité Social Economique en lieu et place des Instances Représentatives du Personnel ont impacté fortement les syndicats.

En effet, il nous a fallu faire face à la fois à la nouveauté et à la restriction des droits et moyens qu'il induit.

En région, nous avons, à la demande des syndicats, organisé une journée d'étude d'aide à la négociation faisant suite aux formations dispensées par nos UD sur les ordonnances et décrets. Une plateforme numérique interactive « toutsurlecse.fr » a été réalisé par le Comité Régional AURA.

L'ensemble des syndicats a usé beaucoup d'énergie pour appréhender le CSE et s'armer pour négocier. Dans la sécurité sociale régime général, le cadrage du COMEX et de l'UCANSS tirant vers le plus bas a rendu les négociations ardues. Les 1ers protocoles de mise en place du CSE de nos Organismes se traduisent tous par des moyens divisés par 2 voire par 3.

Les nouvelles élections ont révélé nos difficultés à syndiqués les cadres. Certains syndicats se disant même dans l'incapacité à établir une liste dans le 2ème collège. Il nous est donc apparu nécessaire de mener une campagne de syndicalisation des cadres au sein des syndicats. A cet effet, une journée d'étude a été proposée rassemblant une dizaine de syndicats. Cette journée a permis à chacun d'échanger sur les difficultés rencontrées mais aussi sur les bonnes pratiques, elle s'est concrétisée par la réalisation d'une feuille de route pour chaque syndicat. Une nouvelle journée, permettant de faire un point sur ce qui a pu être fait et ce qui a empêché, est prévue le 12 avril 2019.

Les Organismes Sociaux de la région se sont dotés d'outils facilitateurs, ainsi est née le site « osera.fr » couplée avec le site « virage humain » (auparavant site du « SINECOS 38 »). Le 1^{er} permettant de communiquer sur nos actions dans nos Organismes et le 2^{ème} permettant la communication régionale économique et sociale. Ces 2 sites sont, à ce jour, régulièrement consultés.

Un forum a également été construit pour que chaque syndicat mette à disposition ses documents (protocoles d'accord, tracts, négos, ...) à l'inverse, chacun peut puiser des éléments facilitant le travail. Ce dernier peine encore à être utilisé, mais il n'a que quelques mois.

Suite à une décision de congrès des Institutions Sociales de verser une somme d'argent à l'Union Régionale RA pour investir dans des outils de communication moderne, nous avons fait l'acquisition de matériels de visio-conférence. Nous n'avons pas encore pu l'exploiter comme il le faudrait, ce fonctionnement ne nous est

Des Organismes Sociaux Rhône-Alpes

Bourse du travail - Place Guichard - 69422 Lyon Tél. : 06 25 55 40 02 - courriel. : orgasociaux.rhonealpes@gmail.com

pas familier. Pour autant, il peut nous êtes d'une grande utilité et favoriser le travail ensemble, notre objectif pour 2019 est de mieux l'appréhender.

Le travail croisé avec l'inter-pro se développe, bon nombre de militants des organismes sociaux prennent part à l'activité des UD et UL de notre région. La responsable de l'Union Régionale à sa place au côté des UD au sein du Comité Régional AURA et participe à l'application de la feuille de route inter-pro régionale.

Elle est également membre du collectif « Santé et Protection Sociale » du Comité Régional, et à ce titre s'emploie à développer dans la CGT l'enjeu que revêt la protection sociale pour la population.

Elle a construit, à partir du module confédéral et de la formation protection sociale fédérale, la formation des mandatés des organismes de sécurité sociale avec la Secrétaire du Comité Régional, qu'elles dispensent au sein des UD d'AURA.

ACTUALITES

La montée de l'extrême droite, qui s'est traduite par leur prise du pouvoir en Hongrie, Italie, Autriche, Brésil..., n'est pas sans nous inquiéter. Les politiques libérales menées par l'ensemble des gouvernements européens et mondiaux décuplent la pauvreté et aliènent les peuples, faisant naître les peurs de l'autre et créant ainsi un terrain propice au développement des idées fascistes.

Au Vénézuela, les tentatives de coup d'état, orchestrées par l'Amérique de Trump et ses sous fifres de l'Europe Occidentale Merkel/Macron, tous serviteur du capitalisme tentent d'imposer au peuple leur diktat allant à l'encontre du choix démocratique.

Pour d'autres ces politiques conduisent à une prise de conscience du peuple qui se soulève et revendique le droit de vivre dignement.

Ainsi, les gouvernements Espagnol et Portugais ont pris le parti de prendre à contre-courant les directives économiques de l'Europe libérale Franco/Allemande, en augmentant les revenus de leurs compatriotes (SMIC, Pensions...). Au grand DAM de la France et de l'Allemagne qui ont mal accepté ces dissidences, ces pays voient une augmentation de leur croissance.

En France, les politiques de destructions des acquis sociaux, de démantèlement des droits des travailleurs et d'austérité qui s'accentuent font monter la pauvreté, la haine et la colère.

Cette dernière pousse le peuple à une forme de révolte et se traduit par le mouvement « des gilets jaunes » qui a vu le jour en fin d'année 2018 à l'annonce de la hausse des taxes sur le carburant. Depuis, les revendications évoluent et convergent, pour la plupart, vers celles portées par la CGT, notamment concernant l'augmentation des salaires et un travail pour tous.

Cette convergence a pu se traduire le 5 février dernier par des manifestations rassemblant gilets jaunes et drapeau CGT un peu partout en France et des mots d'ordre de grève.

La réponse du gouvernement à des revendications légitimes d'augmentation des salaires, de perte de pouvoir d'achat est ubuesque et méprisante, elle n'est qu'affichage et technique de communication. En parallèle la répression, pratiquée tout au long des rassemblements des gilets jaunes jusqu'au vote dernièrement d'une loi touchant à la liberté de manifester, démontre bien les intentions du gouvernement de ne pas entendre la population et de la réduire a peu.

Pour autant, les efforts déployés par Macron pour duper la population, affichant une volonté de débattre, se prétendant défenseur de la démocratie, n'ont pas abusé le peuple en colère qui résiste. Démocratie qu'il n'a pas respectée depuis sa prise de mandat puisque la plupart des lois touchant au travail ont été légiférées soit par 49.3 soit par ordonnances.

Le climat social reste tendu, même après la politique de communication du Président qui s'invite au débat auprès des gilets jaunes à Romans ou auprès des jeunes en Saône et Loire dernièrement.

Des Organismes Sociaux Rhône-Alpes

Bourse du travail - Place Guichard - 69422 Lyon Tél.: 06 25 55 40 02 - courriel.: orgasociaux.rhonealpes@gmail.com

La colère, le mécontentement est bien présent, des lycéens aux retraités, et ils se montrent. De nombreuses entreprises ont observés des mouvements de grève à l'appel, pour beaucoup, de la CGT durant tout l'hiver. Les retraités étaient nombreux dans la rue ce 31 janvier pour revendiquer la hausse des pensions, la suppression de la CSG... . Les jeunes n'ont de cesse de dénoncer le « parcours sup » accentuant l'inégalité des chances. Et enfin, la manifestation du 5 février rassemblant plus de 500 000 personnes.

Nos champs professionnels de notre Fédération des Organismes Sociaux ne sont pas en reste :

Dans la « sécurité sociale régime général » depuis juin 2018, nous sommes en intersyndicale avec l'ensemble des syndicats sauf la CFDT. Intersyndicale qui a élaboré une plateforme revendicative commune avec pour l'essentielle : l'augmentation de la valeur du point et l'arrêt des suppressions de postes. Un processus de lutte a donc été engagé qui s'est traduit par des actions allant de pétitions des salariés à des mouvements de grève le 18 décembre et le 29 janvier 2019. Grèves bien suivie par le personnel (une moyenne de 30 % du personnel nationalement pour le 18) qui a montré le réel mécontentement des salariés. A noter que la CFDT s'est jointe à l'intersyndicale le 16 janvier acceptant l'intégralité de la plateforme revendicative commune.

Le processus engagé est en cours et pourra prendre des formes de luttes diverses, débrayages, AG du personnel, voire une manifestation à Paris... L'intersyndicale a d'ailleurs annoncé qu'elle ne resterait pas à la réunion paritaire nationale du 12 février si la direction nationale refusait toute négociation sur les salaires.

Dans Pôle Emploi, l'annonce de suppressions de quelques 800 postes en 2019 a provoqué la colère du personnel connaissant des conditions de travail dégradées. Une intersyndicale regroupant l'ensemble des syndicats sauf FO s'est formée et a appelé les salariés à observer un mouvement de grève le 20 novembre dernier. Grève bien suivie près de 30 % du personnel selon la direction.

Dans la sécurité sociale régime agricole et indépendants, la CGT s'est inscrit dans les mouvements d'actions du régime général. Les salariés de la MSA ont bien suivi cette action, montrant ainsi une situation dégradée.

En Rhône Alpes ces dernières actions furent bien suivies puisque la moyenne est à plus de 40 % de grévistes dans la sécurité sociale le 18 décembre et plus de 35 % le 29 janvier dernier.

Si le taux de grévistes est plutôt satisfaisant dans nos organismes, nous constatons des difficultés à mobiliser le personnel à se rassembler pour être visible. Le 18 décembre peu de rassemblement ont eu lieu dans nos départements et nous n'avons pas pu impulser un rassemblement des différents organismes à Lyon.

Le 29 janvier nous avons tenté à nouveau de convier nos camarades syndiqués à organiser un rassemblement dans leur département. Un appel régional aux autres syndicats a été faits auquel seul FO a répondu qui a donné lieu l'élaboration d'un appel commun régional à grève et rassemblement devant les préfectures avec réception d'une délégation.

Cela s'est malheureusement traduit par un seul rassemblement devant la préfecture à Lyon où une délégation a été reçue.

Un rassemblement a également eu lieu devant la MSA du Rhône.

Force est de constater que nous peinons à travailler le rassemblement des syndicats départementaux et à mobiliser nos syndiqués.

Nous devrons donc à l'avenir nous y employer, car travailler ensemble syndicats et mobiliser nos syndiqués sont le préalable à la mobilisation de l'ensemble des salariés.

Des Organismes Sociaux Rhône-Alpes

Bourse du travail - Place Guichard - 69422 Lyon Tél.: 06 25 55 40 02 - courriel.: orgasociaux.rhonealpes@gmail.com

APRES MIDI RECONOUETE SECU ET 100 %

La dernière Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019 inscrivant la suppression d'une partie des cotisations, maladie et assurance chômage au profit de l'augmentation de la CSG est une attaque en règle du salaire socialisé.

On assiste à un véritable basculement de notre système solidaire vers un système individuel au bénéfice du capital.

Il s'agit ni plus ni moins de spolier les salariés d'une partie de leur salaire dont la part dite patronale ira dans les poches du patronat et des actionnaires.

Cette Loi est dans la même lignée que les précédentes et visent la destruction de notre système de sécurité sociale solidaire, démocratique, indépendant assis sur le travail.

La mise en place de complémentaire santé obligatoire par Sarkosy n'était pas anodine. D'ailleurs le patronat ne s'y est pas trompé, il n'a pas hurlé aux abois et a accepté de financer, à minima, à moitié la complémentaire santé de ses salariés. Pourtant il n'a de cesse de vociférer sur les fameuses « charges sociales » qui rendent le « coût » des salariés exorbitant.

Complémentaire santé qui n'applique pas le principe de la sécurité sociale « chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». En effet, la cotisation de ces complémentaires sont majoritairement forfaitaire pour un panier de soins définis. Si les salariés bénéficient de la participation de leur employeur il n'en va pas de même pour les retraités.

Le désengagement de la sécurité sociale et les complémentaires « santé » qui proposent un panier de soins en fonction du montant de la cotisation ne permettent pas à tous d'accéder aux soins dont ils ont besoin.

Plus que jamais, nous devons conquérir un système unique et solidaire permettant l'accès aux soins de qualité pour tous. C'est ce que propose la CGT dans sa campagne de reconquête de la sécurité sociale et notre fédération dans sa campagne « Emploi/Salaire/Protection Sociale » lancée lors du Comité Fédéral National 2018.

Le 100 % sécurité sociale permettant de garantir chacun, de la naissance à la mort, des aléas de la vie. Tant pour ce qui concerne la santé, y compris l'aide à l'autonomie, que ce qui concerne la retraite, la famille, l'emploi.

Ces campagnes qu'elles soient confédérales ou fédérales, il est de notre responsabilité à nous militants de les menées dans nos organismes auprès des salariés et hors nos murs auprès de la population.

Lien vidéo « En avant pour la reconquête de la Sécurité Sociale » : https://youtu.be/4Y9xTrPE1us